



Ville de Bouxières aux Dames

Bouxières aux Dames, le 22 avril 2025

Place de la Mairie
B.P. n° 50031
54136 Bouxières aux Dames
03 83 22 72 09
03 83 22 75 84

Courriel : enfancejeunesse@bouxieresauxdames.fr

Site Internet : www.mairie-bouxieres-aux-dames.fr

Objet : Rentrée périscolaire et extrascolaire 2025-2026

Cher(s) parent(s),

Pour la rentrée scolaire de septembre 2025, votre enfant sera scolarisé en classe de petite section à l'école maternelle Nicole Kierren.

Vous souhaitez probablement l'inscrire à l'un de nos services : *périscolaire du matin/soir, la restauration scolaire, l'accueil de loisirs, le mercredi loisir*. Vous devez impérativement compléter la fiche de renseignements en annexe de ce courrier.

Nous demandons que la fiche soit **impérativement** transmise **avant le vendredi 30 mai 2025 dernier délai**.

Vous avez plusieurs possibilités pour transmettre cette fiche :

- par mail à l'adresse enfancejeunesse@bouxieresauxdames.fr
- déposer la fiche dans la boîte aux lettres de la mairie
- déposer le document aux heures d'ouvertures de la mairie. (de 9H à 12H et 13H30 à 17H)

Pour un aperçu de nos services, la plaquette enfance et jeunesse 3 à 17 ans de l'année scolaire 2024-2025 est consultable depuis notre site internet (www.mairie-bouxieres-aux-dames.fr). Vous trouverez les informations relatives à l'ensemble de nos services dans l'onglet ENFANCE puis ACCUEIL PERISCOLAIRE.

À partir de septembre 2025, la facturation du périscolaire et de l'extrascolaire se fera par prélèvement bancaire automatique entre le 26 et le 30 du mois.

PORTAIL FAMILLE

Les inscriptions à nos services se font par l'intermédiaire du portail famille. Le portail est un outil de gestion facile d'utilisation, qui permet de dématérialiser vos inscriptions. La mairie ne s'occupe pas de la gestion des inscriptions pour les familles. Les inscriptions débiteront à partir du 15/07.

Avant cette date, un code d'accès vous sera communiqué par mail. Le guide explicatif à l'utilisation du portail est consultable sur le site internet de la mairie dans l'onglet ENFANCE puis DOCUMENTS DE RENTREE PERISCOLAIRE.

RENCONTRE PARENTS/ENFANTS/AGENTS MUNICIPAUX

En présence du coordinateur du service enfance et jeunesse de la mairie, nous vous proposons de rencontrer les agents municipaux affectés à cette école **le mardi 1^{er} juillet à 18H15** à la salle de motricité de l'école maternelle Nicole Kierren.

Les objectifs de la rencontre sont les suivants :

- Expliquer l'organisation du périscolaire et de la restauration scolaire
- Rencontrer l'équipe éducative du périscolaire et de la restauration scolaire
- Visite de la restauration scolaire
- Questions diverses

Un pot sera offert. Si vous souhaitez y participer, il faut envoyer un mail de confirmation avant le 30/05 à l'adresse suivante : periscolairekierren@bouxieresauxdames.fr

Le service enfance et jeunesse reste à votre disposition pour des questions éventuelles.

Cordialement
Madame CHEVREUX

Adjointe au Maire en charge des écoles, l'enfance
et la jeunesse



COUPON REPONSE

À rendre avec la fiche de renseignements

(C'est une enquête pour évaluer le nombre d'enfants susceptibles d'être accueillis)
L'inscription devra se faire par l'intermédiaire du portail famille

Nom : Prénom :

École :

Mon enfant déjeunera à la cantine : OUI NON

Il y sera inscrit : à l'année scolaire Ponctuellement

.....

Mon enfant ira au périscolaire du matin : OUI NON

Il y sera inscrit : à l'année scolaire Ponctuellement

.....

Mon enfant ira au périscolaire du soir : OUI NON

Il y sera inscrit :

Tous les jours de 16H30 à 18H30

Tous les jours de 16H30 à 17H30

Ponctuellement de 16H30 à 18H30 (Les jours :)

Ponctuellement de 16H30 à 17H30 (Les jours :)
